



Fédération Autonome de la Fonction Publique

COMMUNIQUÉ

VERS UNE RECONNAISSANCE EFFECTIVE DES SPÉCIFICITÉS DU CADRE D'EMPLOIS DES ATSEM

Après le succès des mobilisations du 14 décembre 2016 et du 1^{er} février 2017, l'approbation à l'unanimité par le CSFPT du rapport sur les ATSEM le 2 février marque une nouvelle étape pour la prise en compte réelle des spécificités de ce cadre d'emplois.

Le 3 février, la délégation intersyndicale reçue par les cabinets de Madame Girardin et de Monsieur Baylet, après avoir réaffirmé sa volonté d'une prise en compte réelle de la situation des ATSEM, a obtenu l'engagement de la mise en place d'un groupe de travail chargé d'évaluer les conditions de prise en compte des préconisations du rapport du CSFPT qui rejoignent les revendications de la **FA-FPT**.

Ce groupe de travail devrait être officialisé à l'issue de la présentation officielle du rapport par le Président du CSFPT et de la Formation spécialisée n° 3 à Madame la Ministre de la Fonction publique le 13 février prochain.

En soutenant la démarche du CSFPT, en accompagnant les ATSEM dans leurs légitimes revendications, en sollicitant les ministères concernés pour l'ouverture d'une large négociation sur l'avenir du cadre d'emplois des ATSEM, la **Fédération Autonome** réaffirme son engagement progressiste et solidaire.

À la **FA**, un autre syndicalisme est possible !